



Les malédictions

Retrouvée la bouche ouverte, et le corps crispé dans une posture suggérant d'insoutenables souffrances, cette étrange momie donne du fil à retordre aux archéologues depuis sa découverte, voilà plus d'un siècle. De récents progrès scientifiques ont pourtant permis d'échafauder un scénario des plus romanesques : il y est question de magie noire, de rivalités au cœur d'un harem royal, de régicide et d'un procès retentissant ! Les Ramsès n'auraient alors rien à envier aux terribles Borgia... **PAR ANNE-LOUISE SAUTREUIL**



En mars 1881, Gaston Maspero, jeune responsable du Service des antiquités égyptiennes, regard profond et barbe fournie, embarque pour élucider une enquête policière au sud du pays, au cœur de la nécropole thébaine. Voilà quelques années que les éléments d'un trésor encore méconnu semblent se répandre sur les marchés du Caire ou de Paris : des figurines à l'émail bleuté, un papy-

rus ayant appartenu à une souveraine... «Dès 1878, écrira Gaston Maspero dans *Les Momies royales de Deir el-Bahari*, je pouvais affirmer que les Arabes avaient découvert un ou plusieurs hypogées appartenant au groupe encore inconnu des tombes royales de la XXI^e dynastie.» Les amateurs scrutent, soupèsent leurs mystérieuses trouvailles : de quelle source encore enfouie proviennent-elles ? Maspero entend bien le découvrir : «Je n'avais pas la prétention

de la « momie hurlante »



SMITH ARCHIVE/ALAMY STOCK PHOTO

Caverne d'Ali Baba Les frères Abderrassoul conduisent les archéologues Maspero (assis, à dr.) et Brugsch (au centre) à l'entrée de la grotte de Deir el-Bahari, dans laquelle sont dissimulées des dizaines de momies, dont celle, présumée, du conspirateur Pentaour (ci-contre), fils de Ramsès III et de sa seconde épouse, Tiye. (1881).

de retrouver, par des sondages opérés méthodiquement ou par des fouilles personnelles, le point précis d'où sortaient tous les objets révélateurs [...]. Il s'agissait d'arracher aux fellahs, par la ruse ou par la force, le secret qu'ils avaient fidèlement gardé jusqu'alors.»

En poursuivant une chèvre égarée...

L'enquête mène bientôt sur la piste des frères Abderrassoul, une famille originaire du village de Gournah, au pied de la montagne thébaine. L'un d'eux finit par se confier aux enquêteurs. Une décennie plus tôt, ils auraient découvert l'incroyable butin, dissimulé dans les profondeurs de Deir el-Bahari, sur la rive gauche du Nil, face à Louxor. On raconte qu'ils poursuivaient une

chèvre égarée... L'un des pilliers conduit Émile Brugsch, collaborateur de Maspero, alors en Europe, à l'entrée d'une mystérieuse grotte. Bientôt, sous le faible halo des bougies, au milieu du chaos et de la poussière se dessinent les contours de dizaines de momies, de canopes [urnes funéraires destinées à recevoir les viscères embaumés, ndlr], de vases rituels de bronze... «La cache de Deir el-Bahari n'est pas une véritable tombe royale», précise Jean-Guillaume Olette-Pelletier, docteur en égyptologie, chargé d'enseignement à l'Institut catholique de Paris. «À une époque où les pillages de sépultures étaient incessants, les grands prêtres de Karnak ont cherché à mettre les dépouilles royales à l'abri dans des cachettes comme celle-ci.»

En deux jours, la grotte est vidée; des momies aux noms éblouissants, Sethi I^{er} ou encore Ramsès II, sont acheminées vers Le Caire, sous les cris de la foule massée le long du convoi. La découverte est historique! «Jamais pareille chose ne s'était vue de mémoire d'homme», résume Maspero. Mais à côté de ces grands pharaons, certains défunts demeurent anonymes, à l'image de ce jeune homme gisant dans un cercueil «en forme de momie sans barbe et peint en blanc». Roulé dans une peau de mouton, symbole d'impureté, le corps n'a pas reçu les soins habituels: les viscères sont restés en place. Plus intrigant encore, tout son être – membres tordus, bouche ouverte dans une «expression de douleur atroce» – semble indiquer une agonie effroyable. Qui peut-il bien être? Pourquoi reposait-il auprès des plus grands pharaons, tout en paraissant voué aux enfers? L'énigme de la «momie hurlante» prend forme. L'identité de celui qu'on appellera désormais l'«inconnu E» se nimbe d'une épaisse brume de mystère.

De la magie, des philtres et des envoûtements

Jusqu'à ce que, récemment, les techniques de pointe de l'archéologie moderne ne lèvent un coin de voile sur cette énigme vieille de plus de trois mille ans... En 2012, en effet, une équipe de scientifiques menée par Albert Zink, spécialiste des momies, et Zahi Hawass, égyptologue, découvrent, grâce à des analyses génétiques, que l'«inconnu E» serait apparenté à Ramsès III, l'un des derniers grands pharaons, dont le corps a également été retrouvé dans la cache de Deir el-Bahari. Il pourrait s'agir de Pentaour, un fils rebelle du souverain et de l'une de ses épouses secondaires, prénommée Tiye.

En faveur de cette hypothèse, les chercheurs disposent, en effet, d'un indice précieux: le «papyrus judiciaire de Turin». Ce document évoque un procès qui se serait tenu vers •••

... 1155 avant notre ère : la reine Tiye et son fils, Pentaour, y sont, avec d'autres, soupçonnés d'avoir fomenté un coup d'État contre Ramsès III, alors déjà âgé. Furieuse de voir le trône sur le point d'échapper à son garçon au profit d'un fils de la première épouse, Tiye serait entrée en dissidence. Depuis les alcôves du harem royal, elle aurait manigancé pour promouvoir sa propre descendance. « Les enjeux sont importants pour les femmes de pharaons, explique Jean-Guillaume Olette-Pelletier. Avec de grands nobles, Tiye conspire pour mettre Pentaour sur le trône : c'est la "conspiration du harem". Elle a réussi à enrôler un grand nombre de personnes, ainsi que des prêtres, des magiciens chargés de philtres et d'envoûtements pour, par exemple, endormir la vigilance des gardes. »

Une profonde entaille dans la gorge de Ramsès III

Malgré les manœuvres de l'habile Tiye, les conspirateurs finissent, comme le suggère le papyrus, par être démasqués. Le document est cependant avare de détails quant au sort de Ramsès III. Il semble qu'il soit décédé au moment où s'ouvre le procès. D'ailleurs, celui qui lui succède est Ramsès IV, non pas fils de Tiye, mais bien de la première épouse royale. Pour autant, le pharaon a-t-il été tué dans cette guerre de succession ? Selon l'étude d'Albert Zink et de Zahi Hawass, publiée dans le *British Medical Journal*, cela paraît vraisemblable. « Les tomographies ont révélé une profonde coupure dans la gorge de Ramsès III, probablement faite par un couteau bien aiguisé. » Autre détail : une amulette en forme d'œil d'Horus a été retrouvée dans la plaie en vue de guérir le pharaon dans l'au-delà. Certains égyptologues demeurent néanmoins prudents et ouverts à d'autres scénarios.

Quant au sort réservé aux « traîtres », l'égyptologue Pierre Tallet évoque, dans *12 reines d'Égypte qui ont changé l'Histoire*, le verdict énoncé à l'encontre de Pentaour : « Il fut placé devant les échansons pour être jugé. Ils le reconnurent coupables. [...] Il s'ôta lui-même la vie. » Puisqu'un mortel ne peut exécuter un enfant de pharaon, on l'aurait



« Débandelettage » Le médecin légiste australien Elliot Smith examine une des momies retrouvées à Deir el-Bahari sous l'œil attentif d'Émile Brugsch. Les premières momies furent débandelettées et analysées par Maspero en 1886. (photo v. 1913).

condamné au suicide, peut-être par pendaison ou étranglement. Le traitement réservé à son corps révèle le même malaise de la part de ses contemporains. « Le prince a été inhumé comme un pharaon mais pas momifié, détaille Jean-Guillaume Olette-Pelletier. Il y a une forme de malédiction, au moment de la résurrection, puisqu'il aura un corps décomposé. »

Quant à la grande perdante de cette affaire, la reine Tiye, elle semble aussi

disparaître dans la tourmente du procès. Même si cela reste débattu, elle n'en a peut-être pas, pour autant, dit son dernier mot. Comme le suppose Pierre Tallet dans son ouvrage, en raison des aléas des successions dans les décennies suivantes, un de ses fils a peut-être même fini par s'emparer du némès, l'emblématique coiffe des pharaons. La colère des dieux à l'encontre de l'impétueuse Tiye aura, semble-t-il, été de courte durée... ■

Meret Amon, l'autre « momie qui crie »

Une « momie hurlante » peut en cacher une autre ! Aux côtés de « l'inconnu E » reposait une femme à la bouche béante et au visage comme figé, lui aussi, dans une insoutenable expression de douleur (photo). De quoi nourrir l'imagination de générations de chercheurs : quel a été le calvaire de cette femme ? A-t-on cherché à la punir ? Et de quel terrible forfait ? En 2020, l'égyptologue Zahi Hawass et Sahar Saleem, radiologue à l'université du Caire,



entreprennent, grâce aux techniques d'imagerie les plus récentes, d'apporter un nouvel éclairage à son histoire. La « Femme hurlante », âgée d'une soixantaine d'années, aurait, en réalité, souffert d'une forme avancée d'athérosclérose, une maladie qui touche les artères. Elle aurait alors été foudroyée par

une crise cardiaque. Retrouvée après plusieurs heures et embaumée, alors que la rigidification du corps avait commencé, elle aurait conservé pour l'éternité la position déchirante de ses derniers instants. Cette théorie ne fait cependant pas l'unanimité : la mâchoire de la momie aurait aussi pu se relâcher après son décès. Quant à son identité, les experts estiment qu'il pourrait s'agir de la princesse Meret Amon, une fille du roi Seneferu-Tâa de la XVII^e dynastie. A.-L. S.